

Session Plénière du 4 Février 2016

Rapport N°16.01.01 - Rapport d'Orientations Budgétaires 2016

La Formation Professionnelle

Intervention de Jeanne BEAULIER (Groupe Front National)

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Dans le présent rapport d'Orientation Budgétaire 2016 :

- vous éditez que « Le développement économique et l'emploi sous-tendent chacune des actions financées [...] dans une constante recherche d'efficacité. » et
- vous annoncez que l'action régionale s'articulera également autour d'un ensemble de nouvelles mesures pour la « formation et la qualification », parce qu'elles conditionnent le maintien ou l'accès à l'emploi et à l'insertion des jeunes.

Puisque la formation professionnelle est :

- d'une part, une des deux compétences historiques de la Région et ;
- d'autre part connexe au développement économique,

Notre groupe, rejoint vos propos sur ces points.

Cependant, au regard des annexes 1 et 2 du Rapport 16.01.20.22, nous nous interrogeons sur l'efficacité de certains dispositifs ainsi que sur leur(s) finalité(s) réelle.

Dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Centre-Val de Loire 2014-2020 parmi les actions votées au titre de la première tranche, nous nous étonnons de la part consacrée aux actions de type « I » (découvrir et acquérir les premiers gestes, découvrir les métiers, élaborer son projet professionnel). Elles représentent à elles seules 51 % des effectifs éligibles et 16 % du montant annuel voté pour les actions 2015.

De ce fait, à budget égal, la Région Centre-Val de Loire finance en abondance des formations longues aboutissant à une qualification indispensable à l'obtention d'un emploi.

Nous nous demandons donc si l'un des éléments majeur dans les choix de formation ne serait pas de répondre au premier objectif annoncé dans l'annexe I, à savoir « *[traduire] l'engagement de l'Union européenne à s'engager en faveur de l'emploi des jeunes* » ! En d'autres termes, les actions de formation ne serviraient-elles pas de moyen de communication au service du dogme européiste ?

De plus, les chômeurs basculent automatiquement en catégorie D dès lors qu'ils entrent en formation ou en stage. Le fait de voter majoritairement des actions de formation courtes, vous permet donc de pouvoir annoncer dans le Rapport d'Orientations Budgétaires que le chômage s'est stabilisé et est inférieur à la moyenne nationale.

Or, les derniers chiffres de la DIRRECTE montrent une autre réalité, à savoir une augmentation de 3,8 points du nombre de chômeurs de la catégorie D en région Centre-Val de Loire alors qu'il a baissé de 2 points pour la France métropolitaine.

En d'autres termes, ne s'agirait-il pas, au moins en partie, d'un tour de passe-passe statistique visant à faire baisser artificiellement le chômage plutôt que la mise en œuvre d'une véritable politique de formation susceptible de recréer des emplois pérennes ?

Pour conclure et concernant la politique de formation, le groupe FRONT NATIONAL réaffirme sa volonté d'accentuer et de développer la formation professionnelle mais surtout dans son volet de l'apprentissage avec une augmentation du niveau de qualification par le biais de l'alternance notamment car c'est ce qu'il y a de plus efficace en terme d'adéquation entre l'offre et la demande de formation.

Nous demandons également un contrôle approfondi du contenu des formations et que les différences notables de coûts soient justifiées.

Nous demandons à veiller à ce que les formations soient délocalisées, quand c'est matériellement possible au plus près des citoyens et particulièrement les zones les plus touchées par l'augmentation du chômage puissent faire l'objet d'une attention accrue.

Enfin, nous demandons un élargissement conséquent de l'offre de formation vers les métiers innovants en matière de développement durable.

Je vous remercie.